



Évreux, le 31 janvier 2017

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan de l'accidentalité en 2016 dans l'Eure

Une hausse de l'accidentalité en 2016 dans l'Eure

En 2016, l'évolution des indicateurs de la sécurité routière est moins favorable qu'en 2015 avec 43 tués (contre 35 en 2015), 325 accidents (contre 271 en 2015) et 444 blessés (contre 337 en 2015).

Parmi les tués, 77 % sont des hommes. 70 % des accidents mortels se produisent sur des routes départementales.

La tranche d'âge des 45-64 ans est la plus concernée avec 16 morts (contre 3 en 2015) ainsi que les usagers de véhicules légers qui représentent 63% des tués.

On enregistre cependant une baisse de la mortalité parmi les conducteurs de deux-roues motorisés (5 en 2016 contre 9 en 2015).

Les accidents sont dus à des comportements dangereux et inadaptés : conduite sous l'empire d'un état alcoolique (17%), consommation de stupéfiants (15%), vitesse excessive (15%), usage de distracteurs au volant (téléphone portable...).

Dans 59 % des cas, l'auteur présumé de l'accident mortel réside à moins de 10 kms du lieu de l'accident.

Ces comportements dangereux et inadaptés ont fait l'objet de nombreuses mesures prises par le préfet de l'Eure afin de juguler l'accidentalité et contribuer à changer les comportements sur la route :

1°) Un nouveau barème des suspensions administratives des permis de conduire qui durcit les sanctions

En réaction aux nombreux accidents mortels survenus en mai 2016, le préfet a décidé de durcir les sanctions en adoptant un nouveau barème des suspensions administratives du permis de conduire. Ce barème a durci très sensiblement les sanctions prises en matière de consommation d'alcool et de stupéfiants.

Ainsi, tout dépistage positif aux stupéfiants est sanctionné d'une **suspension de 6 mois, contre 4 mois auparavant**. Concernant l'alcool au volant, une suspension de 4 mois est appliquée dès le seuil de 0,51 mg/l atteint.

Enfin, le préfet a sanctionné d'un mois de suspension supplémentaires les dépassements compris entre 50 et 59 km/h au-dessus de la vitesse autorisée et de deux mois supplémentaires entre 60 et 69 km/h sur le réseau autoroutier.

Ces mesures ont conduit à **2 415 suspensions de permis** en 2016 dont 1 194 pour alcoolémie, 723 pour excès de vitesse et 498 pour consommation de stupéfiants.

Il faut également noter que **465 annulations du permis de conduire** ont été prononcées.

2°) Des radars fixes modernisés et de nouveaux appareils pour accentuer la lutte contre l'insécurité routière

Dans l'Eure en 2016, plusieurs radars ont été modernisés en radars discriminants (à Irreville/Le Boulay-Morin, Le Vieil-Evreux, Heudreville-sur-Eure et Marcilly-la-Campagne sur la RN154) ou en radars double sens (à Gaillarbois-Cressenville et Authevernes sur la RD6014, à Fontaine-la-Soret sur la RD613, à Condé-sur-Iton sur la RD51 et à Plasnes sur la RD438).

Les **3 radars nouvellement installés** sont des radars autonomes (ou « radar chantier »), dont un en fonctionnement sur la RD926 à Chaise-Dieu-du-Theil, et deux autres sur la RD130 en rotation à Pont-Authou, Glos-sur-Risle et Corneville-sur-Risle. Deux autres installations de ce type auront lieu en 2017.

3°) Une plus grande visibilité des opérations de contrôle :

Le préfet et les sous-préfets se sont déplacés sur 40 points de contrôles en présence de la presse pour rappeler les enjeux de la sécurité routière et soutenir les forces de l'ordre dans leurs missions sur le terrain. **Le préfet a régulièrement demandé aux forces de l'ordre des contrôles ciblés** : sorties de discothèques, contrôles sur des axes peu fréquentés mais où la vitesse est élevée, usage du téléphone au volant notamment en agglomération, etc...

4°) Les services de l'État et leurs partenaires mobilisés pour la prévention

En 2016 dans l'Eure, **90 actions de prévention**, à destination des écoles, des entreprises mais aussi du grand public lors de grands rassemblements festifs (Festival Rock, Fête de la musique, Festival « Ça sonne à la porte »...) ont été réalisées grâce à l'implication de tous les acteurs, publics et privés, de la sécurité routière.

175 actions de communication et articles de presse axés sur la prévention, notamment lors des grands départs ou lors de conditions climatiques difficiles, ont été réalisés, traduisant ainsi la priorité accordée à la prévention routière dans le département.

Dans l'Eure, les services de l'État et les forces de sécurité mobilisés en permanence pour lutter contre l'insécurité routière poursuivront et accentueront en 2017 leurs actions tant sur le volet prévention que sur le volet répression.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

CONTACT PRESSE :

Service départemental de la communication interministérielle
Tel : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.fr